

Association des commerçants de véhicules récréatifs du Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Les commerçants de véhicules récréatifs (VR) sont un exemple classique du secteur de l'économie composé des petites entreprises. Ils fournissent de l'emploi à un éventail d'employés des services techniques de même qu'à des spécialistes de la vente et du travail de bureau. Comme telle, l'industrie canadienne des VR est un moteur de l'économie, de la productivité, de l'emploi et de la croissance économique, fournissant un apport essentiel au maintien des dépenses dans les secteurs du tourisme et des loisirs au Canada. Quelque 14 % des ménages canadiens possèdent actuellement un VR et l'on compte aujourd'hui plus d'un million de VR sur les routes du Canada. Les changements au budget fédéral de 2012 concernant l'augmentation de la valeur des biens exempts de droits et de taxes que les voyageurs peuvent rapporter au Canada ont un effet nettement négatif sur la capacité des commerçants de VR du Canada de faire concurrence à leurs homologues américains qui bénéficient déjà de coûts moins élevés. Cette mesure a frappé de plein fouet le commerce des VR dans le secteur des pièces de rechange et du service. Les impacts sont au nombre de deux. Premièrement, de nombreuses pièces de rechange populaires entrent maintenant dans la nouvelle catégorie d'exemption, donnant ainsi une excellente raison aux consommateurs de faire leurs achats aux États-Unis où, pour 800 \$, le consommateur peut acheter un nouvel auvent pour son VR ou, dans le cas d'un couple, un ensemble complet de pneus neufs. Ils peuvent ainsi réaliser d'importantes économies à l'achat. Par exemple, le droit applicable aux auvents de VR peut atteindre jusqu'à 18 %, étant donné le contenu textile. En ajoutant la TPS/TVH, soit entre 5 et 15 %, l'achat chez un détaillant canadien, compte tenu du même prix de départ, constitue une dépense supérieure de 33 %. Deuxièmement, en augmentant le seuil de façon aussi marquée, tandis que le seuil actuel n'est déjà pas vraiment appliqué, il y aura inévitablement une augmentation du tourisme, des achats transfrontaliers et de l'évasion fiscale à la frontière, y compris des achats autres que les seuls produits vendus par les détaillants. Les économies sur l'achat de pièces de rechange ou de services auront pour effet de rendre plus attrayantes les vacances aux États-Unis, privant ainsi les entreprises canadiennes de ventes dans les terrains de camping, les restaurants et les stations-service. Inévitablement, de nombreux Canadiens effectueront aussi d'autres achats chez nos voisins du Sud, ce qui se traduira par une perte pour les détaillants canadiens. Afin de corriger la situation, l'Association des détaillants de VR du Canada recommande que les droits applicables aux pièces de rechange et aux ajouts pour les VR soient portés à zéro.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Partout au Canada, on déplore actuellement le manque de nouveaux diplômés des programmes d'apprentissage de niveau collégial pour remplacer ceux qui quitteront la population active. Pour promouvoir la création d'emplois au Canada, le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de chef de file et soutenir les programmes d'apprentissage en technique d'entretien de VR dans tout le pays. Cet investissement essentiel contribuerait à relever les défis au chapitre des ressources en éducation et fournirait des incitatifs aux étudiants éventuels. Compte tenu de la hausse vertigineuse des droits de scolarité, les étudiants des programmes d'apprentissage en technique d'entretien de VR se trouvent aux prises avec une dette élevée. Sans un soutien financier suffisant pour les aider à réussir, le recrutement et le maintien aux études dans ce programme diminuent. Les programmes d'apprentissage dispensés au niveau collégial au Canada sont actuellement menacés et il existe un risque imminent qu'ils disparaissent tout simplement parce que le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant. Donc, étant donné la situation actuelle, il n'y aura pas assez de nouveaux diplômés pour combler les pénuries projetées et remplacer les travailleurs qui seront admissibles à la retraite au cours des prochaines années. Selon l'enquête sur la paye de 2010 réalisée par l'Association des commerçants de véhicules récréatifs du Canada, il y avait alors 1 273 techniciens d'entretien de VR, comparativement à seulement 987 d'après le sondage de 2011. Comme mesure additionnelle pour aider à faire face aux pénuries de gens de métier, l'Association recommande de nouvelles initiatives pour effacer une partie des prêts d'études canadiens consentis aux apprentis dans le secteur des métiers. De plus, les gouvernements devraient consentir un allègement de la dette/des bourses aux étudiants qui s'inscrivent à un programme d'apprentissage en technique d'entretien de VR. Ces mesures permettraient de soulager la pression sur les étudiants, leur permettant de réussir dans une industrie qui est essentielle au développement économique et à la stabilité. L'industrie canadienne du VR ne comprend pas simplement la vente ponctuelle, elle est un moteur de l'économie, de la productivité et de l'emploi et fournit un apport essentiel au maintien des dépenses dans les secteurs du tourisme et des loisirs au Canada. Ces investissements essentiels dans l'éducation, le recrutement et le maintien aux études contribueront à créer davantage d'emplois et à stimuler l'économie nationale.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?